

# L.AS 1, 2B, 2A, 3A

16 décembre 2023

## Effectuer votre choix de filière de santé en ligne

du 15 décembre 2023 à 12H00 au 30 janvier 2024 à 23H59

Chaque étudiant doit impérativement s'inscrire à au moins une filière (choix de 1 à 5 filières), en réalisant une inscription pédagogique en ligne à l'aide de ses identifiants personnels.

**Etape 1 :** Cliquez sur le lien suivant : <https://candidatures-sante.univ-reunion.fr/>

**Etape 2 :** Choix de l'inscription

Cochez la/les filières de santé à laquelle/auxquelles vous souhaitez vous inscrire (minimum 1, maximum 5)

• **Filière(s) souhaitée(s) (1 choix minimum, 5 choix maximum)**

- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie
- Kinésithérapie

**Etape 3 :** Confirmation du choix de l'inscription

**Sauvegarder & Continuer**

Pendant la période d'inscription pédagogique, vous pouvez modifier votre choix de filière de santé tant que vous n'avez pas envoyé votre dossier.

**Etape 4 :** Finalisation du dossier

**✉ Envoyer le dossier**

**Attention cette étape est obligatoire pour confirmer votre (vos) choix de filière(s)**

Après avoir envoyé votre dossier vous ne serez plus en mesure de modifier vos choix. N'oubliez pas de le faire avant la date limite.

A l'issue de cette procédure, vous serez invité(e) à vérifier - avant la convocation aux épreuves - vos choix pour demander rectification de toute erreur ou omission.

# L.PASS – Inscription pédagogique à effectuer en 2 étapes (Etape 1/2)

## A – Effectuer votre choix de filière de santé en ligne sur EMUNDUS du 15 décembre 2023 à 12H00 au 30 janvier 2024 à 23H59

Chaque étudiant doit impérativement s'inscrire à au moins une filière (choix de 1 à 5 filières), en réalisant une inscription pédagogique en ligne à l'aide de ses identifiants personnels.

**Etape 1 :** Cliquez sur le lien suivant : [https://candidatures-sante.univ-reunion.fr/index.php?option=com\\_emundus&view=programme&cid=39&Itemid=1531](https://candidatures-sante.univ-reunion.fr/index.php?option=com_emundus&view=programme&cid=39&Itemid=1531)

**Etape 2 :** Choix de l'inscription  
Cochez la/les filières de santé à laquelle/auxquelles vous souhaitez vous inscrire (minimum 1, maximum 5)

• **Filière(s) souhaitée(s) (1 choix minimum, 5 choix maximum)**

- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie
- Kinésithérapie

**Etape 3 :** Confirmation du choix de l'inscription

**Sauvegarder & Continuer**

Pendant la période d'inscription pédagogique, vous pouvez modifier votre choix de filière de santé tant que vous n'avez pas envoyé votre dossier.

**Etape 4 :** Finalisation du dossier

**Envoyer le dossier**

**Attention cette étape est obligatoire pour confirmer votre (vos) choix de filière(s)**

Après avoir envoyé votre dossier vous ne serez plus en mesure de modifier vos choix. N'oubliez pas de le faire avant la date limite.  
A l'issue de cette procédure, vous serez invité(e) à vérifier - avant la convocation aux épreuves - vos choix pour demander rectification de toute erreur ou omission.

Cette plateforme vous permettra de choisir votre filière santé (1 min, 5 max), et de vous familiariser sur l'outil lors de la phase du dépôt des dossiers de candidature qui se dérouleront au cours du second semestre et après les résultats des écrits.

# L.PASS – Inscription pédagogique à effectuer en 2 étapes (Etape 2/2)

## B - Effectuer votre choix de filière de santé en ligne sur IPWEB

du 15 décembre 2023 à 12H00 au 30 janvier 2024 à 23H59

Dans la continuité des opérations réalisées sur EMUNDUS, chaque étudiant inscrit en PASS doit impérativement s'enregistrer à au moins une filière (choix de 1 à 5 filières), en réalisant une inscription pédagogique en ligne à l'aide de ses identifiants personnels cette fois-ci :

- En cliquant sur le lien <https://ipweb.univ-reunion.fr/>
- ou via un moteur de recherche internet : ipweb.univ-reunion.fr



Administration de l'Inscription Pédagogique, merci de vous identifier :

Login :

Mot de passe :

A l'issue de cette procédure, vous serez invité(e) à vérifier - avant la convocation aux épreuves - vos choix pour demander rectification de toute erreur ou omission.

Cet outil permet de choisir l'option santé de votre choix et de vous inscrire pédagogiquement aux éléments obligatoires du semestre 2 et de participer aux épreuves écrites du mois de mai